



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 101887

Texte de la question

La France peut se fixer un objectif de 50 % de couverture de ses besoins en chauffage par énergies renouvelables « locales » (biomasse, déchets, géothermie) d'ici une génération, préconise un rapport sénatorial publié en ce mois de juillet 2006. Compte tenu des impératifs écologiques (réchauffement de la planète) et d'indépendance énergétique qui s'imposent plus que jamais à nous, il est indispensable que l'État montre l'exemple. Le rapport insiste sur le « gisement considérable de chaleur d'origine renouvelable » que constitue la biomasse : ressources forestières, en constante progression, ou sous-produits de l'agriculture et de l'élevage. De même la géothermie, au « potentiel de développement immense », et dont « le gisement apparaît totalement sous-exploité ». En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer s'il compte inciter son administration à s'équiper en ce sens.

Texte de la réponse

Les mesures prises pour promouvoir les énergies renouvelables dans le fonctionnement de son administration doivent tenir compte des conditions immobilières qui s'imposent aux services du ministère des affaires étrangères. Ceux-ci sont hébergés dans les locaux dont est affectataire le ministère à Paris. Ces bureaux sont pour l'essentiel raccordés aux systèmes de chauffage urbain dans le cadre de la concession dont bénéficie la compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). L'ancienneté des bâtiments dans lesquels travaillent les services du ministère des affaires étrangères rend difficile une substitution des modes actuels de diffusion d'énergie par des énergies renouvelables. Cependant, l'objectif d'économie d'énergie est en permanence recherché par l'administration, ne serait-ce que pour maîtriser les dépenses de fonctionnement imputées sur le budget du ministère des affaires étrangères.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101887

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 2006, page 8227

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1021